

# Des logements pour dynamiser la vallée



Michel Dendarjeta, maire des Aldudes, a coupé le ruban. ©

*Photo Xabi*

Mercredi dernier, l'Office 64 de l'habitat, rattaché au Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, inaugurait la résidence Zamukei, avec le maire des Aldudes, Michel Dendarjeta. Parmi les élus invités, on notait la présence de la sénatrice Frédérique Espagnac, du conseiller départemental Pepela Mirande, du président de la Communauté de communes Baigorri Garazi, Beñat Arrabit, du président de l'Office 64 et maire d'Anglet, Claude Olive, du directeur général de l'Office 64, Philippe Etcheverria, sans oublier l'ancien maire des Aldudes, Peio Sétoain, avec lequel a débuté le projet de réhabilitation de Zamukei.

Cette résidence a été construite en 1976 pour loger les gendarmes et leurs familles. Vers 2010, la possibilité de vendre la maison a été envisagée, mais la commune et l'entreprise Oteiza souhaitaient disposer des logements existants pour répondre aux besoins de la population locale.

## **Plus de 600 000 euros**

Après plusieurs réunions avec l'intercommunalité, le préfet et le sous-préfet de l'époque, l'Office 64 décidait de mener à bien cette réhabilitation, qui a consisté à refaire entièrement six logements (un T 1 bis, trois T 2 et deux T 3). Les travaux, suivis par le cabinet d'architecture Garguillo-Palmade, ont été effectués par une dizaine d'entreprises, la plupart du Pays basque intérieur.

Le prix de revient de l'opération est de 608 357 euros. Le financement se compose à 17 % de subventions du Département, de la Région, de la commune et de l'État, 71 % en prêts contractés par l'Office 64, qui a aussi apporté 12 % de fonds propres.

Dans son allocution, Michel Dendarjeta a insisté sur l'importance de ces logements pour la vallée, qui rentrent dans la logique de la dynamique de la vallée. Pepela Mirande a souligné le rôle moteur du Département dans sa politique volontariste de la création de logements sociaux. Frédérique Espagnac a rendu hommage à l'Office 64 et au collectif qui ont mené à bien cette opération. Claude Olive a ajouté : « Il nous faudra toutefois, avec le Département, veiller à inscrire ces opérations dans la pérennité et, notamment, à veiller à une adéquation entre l'offre et la demande afin d'éviter la vacance. »